

PREAVIS MUNICIPAL N° 01-2018 AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

SUR LA GESTION ET LES COMPTES EXERCICE 2017

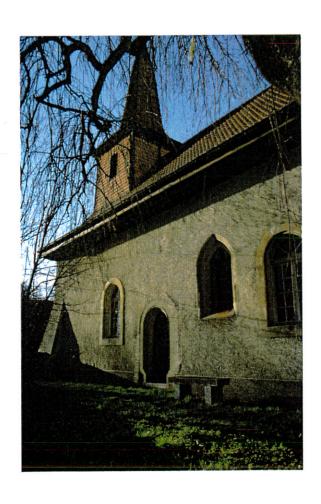


TABLE DES MATIERES

Préambule	pages	3	et	4
Le compte de fonctionnement	pages	4	et	5
Conclusion	page	6		

PREAMBULE

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les **comptes 2017** présentent un excédent de revenus de **Fr. 35'754.64** alors qu'il avait été budgété un excédent de charges de **Fr. 136'531.00**. Même si ce résultat peut paraître comme une bonne surprise, cela n'est qu'une embellie passagère. En effet, nous avons reçu un montant supplémentaire d'impôt sur le revenu de **Fr. 185'994.20**, ceci uniquement sur un seul contribuable et cela ne se répétera pas en 2018. Dès lors, notre situation communale va rester précaire.

Ces comptes 2017 sont fidèles au budget, excepté quelques postes sur lesquels nous donnerons des explications ci-dessous.

Passons maintenant aux différences significatives entre budget et comptes. Tout d'abord, au poste administration, on peut remarquer une différence totale de charges supplémentaires de **Fr. 18'163.30** due principalement au fait que nous avons dû engager une greffière remplaçante durant le congé maternité de Mme Sabrina Corbaz. Cependant, une somme presque équivalente se retrouve en produits, correspondant aux indemnités pour perte de gains versées par l'assurance.

Dans le domaine des sports, nous constatons une petite différence de **Fr. 2'005.05** entre budget et compte. On peut donc dire que les coûts du sport ont été maitrisés pour 2017.

En ce qui concerne le secteur des finances qui attire toujours de nombreux commentaires, et comme expliqué plus haut, nous avons touché un montant supplémentaire d'impôts sur le revenu de Fr. 185'994.20. Il y a également un montant supplémentaire de Fr. 20'786.00 au titre de l'impôt sur les personnes morales. Toutes ces entrées supplémentaires ont une conséquence. En effet, du fait que nous vivons sous un régime péréquatif, il nous a donc fallu provisionner un montant de Fr. 50'000.00 en vue du décompte définitif 2017, la règle étant que plus vous touchez plus vous payez.

Les comptes des dicastères domaines et bâtiments ainsi que travaux sont parfaitement alignés au budget.

Le secteur ordures ménagères est enfin quasi à l'équilibre et ceci est une bonne chose. En effet, le delta entre nos charges et nos revenus est de **Fr. 9'841.85**. En tant qu'excédent de charges, on peut dès lors considérer que désormais nous sommes en adéquation avec la loi.

En ce qui concerne l'épuration, nous ne sommes pas encore à l'équilibre, mais le delta entre charges et revenus se minimise avec un excédent de charges de désormais Fr. 53'608.25, alors qu'il était encore de presque Fr. 100'000.00 en 2016. Votre Municipalité va donc continuer dans ce sens.

Une bonne surprise est constatée au chapitre instruction publique. En effet, l'ASIRE ne nous aura coûté, en 2017, que **Fr. 410'460.15**, alors que le budget prévoyait un montant de **Fr. 461'000.00**, représentant une économie de **Fr. 50'539.85**.

Pour le chapitre de la sécurité sociale on peut constater une différence aux charges de **Fr. 21'460.30** en plus, provenant d'une provision de **Fr. 50'000.00** également liée à la péréquation (plus vous touchez plus vous payez). Cependant, et par chance, une partie de ces **Fr. 50'000.00** est absorbée par l'accueil parascolaire qui est en très forte baisse de **Fr. 33'710.70** par rapport au budget.

Les services industriels montrent des comptes équilibrés grâce à l'attribution de Fr. 20'505.00 au fonds de réserve. En effet, une augmentation des produits dus aux nouvelles constructions nous ont obligés à augmenter le fonds de réserve pour que le dicastère ne soit pas bénéficiaire.

En conclusion, les comptes 2017, malgré quelques dépassements budgétaires, restent cohérents et bien en phase avec le budget 2017. Notre autorité avait prévu un excédent de charges de **Fr. 136'531.00** et nous terminons l'année avec un excédent de revenus de **Fr. 35'764.64** en raison de ces versements d'impôts supplémentaires et non prévisibles, mais cela ne sera pas le cas pour les comptes 2018.

LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

2.1 Administration générale

Une différence aux charges de **Fr. 18'163.30**, par rapport au budget due au remplacement de Mme Corbaz durant son congé de maternité

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
11.301	Traitement du personnel administratif	140'000.00	158'163.30	18'163.30
11.436	Remb. tiers, AVS, AC, AF, part bénéf.	0.00	17'907.60	17'907.60

2.2 Sports

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
17.	Sports	64'000.00	66'005.05	2'005.05

2.3 Finances

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
21.400.1	Impôt sur le revenu	1'300'000.00	1'485'994.20	185'994.20
21.401	Impôt sur le bénéfice net et sur les personnes morales	8'000.00	28'786.00	20'786.00
22.352.2	Attribution provision péréquation	0.00	50'000.00	50'000.00

2.4 Ordures ménagères

Comme expliqué dans le préavis nous sommes maintenant quasi à l'équilibre

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
45	Charges	95'100.00	99'922.45	4'822.45
45	Revenus	79'600.00	90'088.60	10'488.60

2.5 Epuration

Comme expliqué dans le préavis, nous sommes aussi bientôt à l'équilibre sur ce compte.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
46	Charges	190'000.00	190'021.25	21.25
46	Revenus	139'000.00	136'413.00	2'587.00

2.6 Instruction publique

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
50.352	ASIRE	461'000.00	410'460.15	50'539.85

2.7 Sécurité sociale

Pour ce poste, veuillez-vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
7	Sécurité sociale	569'542.00	591'002.30	21'460.30
72.351.3	Attribution provision facture sociale	0.00	50'000.00	50'000.00
72.365.3	Accueil parascolaire	40'000.00	6'289.30	33'710.70

2.8 Services Industriels

Pour ce poste, veuillez-vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2017	Comptes 2017	Différence
8	Charges	63'300.00	92'848.60	29'848.60
8	Revenus	65'800.00	92'848.60	27'048.60
81.381	Attribution à fond de réserve	0.00	20'505.00	20'505.00

CONCLUSION

Monsieur le Président.

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En conclusion, les comptes 2017 donne une bouffée d'oxygène bien venue pour notre commune, mais comme expliqué plus en avant dans ce rapport, cette embellie n'est que ponctuelle et n'était pas prévisible. Ne faisons pas la fine bouche et prenons cette bonne surprise, l'avenir risque d'être beaucoup moins positif.

Notre **excédent de revenus pour 2017 de Fr. 35'754.64** est bon à prendre par ces temps de disette financière et il faut en accepter l'augure. Pour le surplus, notre Municipalité ajoute que maintenant elle va se consacrer à des investissements importants et indispensables, soit la modification de notre grande salle et aussi à celle de notre école désormais vide.

Au vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal No 01-2018
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ouï le rapport de la Commission de gestion

DECIDE

- 1. D'adopter les comptes 2017 tels qu'ils ont été présentés,
- 2. D'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Secrétaire-rempl

M. Sampogna

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 7 mai 2018